

---

## Discours de Gilles de Robien Etats généraux de la sécurité routière Palais Brongniart – 20 octobre 2005

---

Messieurs les Ministres, chers collègues,  
Mesdames et Messieurs les Présidents et responsables d'associations,  
Mesdames et Messieurs les Préfets, Mesdames et Messieurs les Procureurs,  
Mesdames, Messieurs,

Il y a 3 ans, nous étions nombreux à nous retrouver dans une configuration assez semblable pour nous engager à livrer, derrière le Président de la République, une véritable bataille contre la violence routière.

A l'époque, beaucoup d'observateurs doutaient de la détermination du Gouvernement à vouloir faire changer les choses. Les solutions pour y parvenir étaient pourtant unanimes : «l'impunité zéro, la fin des passe-droits, sanctionner pour dissuader, la certitude de la sanction», en d'autres termes faire respecter les règles !

Les pessimistes avaient oublié deux choses :

- grâce au travail inlassable des associations, la barbarie routière était devenue quelque chose d'intolérable pour nos concitoyens qui étaient enfin prêts à accepter les sacrifices d'une mobilisation contraignante.
- le vote de la loi d'amnistie aurait dû les alerter sur la conviction des responsables politiques : l'heure n'était plus à la timidité face aux pressions qui se développaient chaque fois qu'ils annonçaient des actions un peu plus rigoureuses.

Il y a 3 ans, nos concitoyens ont admis qu'il ne leur appartenait plus de décider ce qu'ils peuvent faire ou ne pas faire sur la route.

Ils ont compris que notre comportement sur la route n'est plus seulement une question de sécurité routière mais une question de sécurité tout court avec la nécessité pour chaque automobiliste de se protéger contre lui-même.

Je ne reviendrai pas sur le changement profond intervenu dans les politiques publiques et, en particulier, sur l'évolution de la politique de contrôle et de sanctions. Nicolas Sarkozy et Dominique Perben, qui ont été l'un et l'autre des acteurs essentiels de cette politique, viennent de nous le rappeler.

Pour introduire cette première table ronde, vous me permettrez, tout d'abord, de vous faire part d'un engagement et de deux convictions.

Mon engagement, c'est d'avoir servi cette cause à l'Équipement, j'ai la volonté de le faire avec la même détermination à l'Éducation nationale.

Ma première conviction, c'est que nous ne reviendrons plus jamais en arrière, tout simplement parce que nos concitoyens se demandent encore pourquoi nous avons attendu si longtemps pour mettre un terme à l'indifférence et redécouvrir une conduite apaisée.

Ma seconde conviction, c'est que nous pouvons faire encore beaucoup mieux ; mais pour cela, nous devons changer les derniers comportements marqués par l'inconscience, l'égoïsme, la quête de frisson, toutes ces passions mauvaises qui font passer en un instant dans le camp des victimes ou des meurtriers.

Les pistes de progrès sont nombreuses. Les intervenants de cette première table-ronde que je salue et remercie une nouvelle fois pour leur engagement, vont nous le prouver à travers les différents thèmes qui seront abordés : la formation des jeunes, la vulnérabilité des conducteurs de deux-roues, la question de la puissance des véhicules, toutes questions sur lesquelles nous pouvons progresser.

Mais vous m'en voudriez, si, en ma qualité de ministre de l'Education, je n'évoquais pas le rôle de l'école. Le récent colloque organisé par la Prévention routière a permis d'analyser le sur-risque chez les jeunes et de montrer combien ils sont sensibles à l'influence de leur environnement. Les contributions ont souligné la place des enseignants et, bien sûr, des parents dans l'enracinement d'un comportement responsable sur la route.

Des progrès importants ont été accomplis au cours des dernières années dans la prise en compte de la sécurité routière à l'école : nombreux sont les enseignants qui considèrent que l'éducation au partage de la route fait partie de leur mission éducative en accompagnant les premiers pas des jeunes vers l'autonomie, et je tiens à remercier les élèves de 3<sup>ème</sup> du collège Marcel Pagnol de St-Ouen l'Aumône pour leur présence aujourd'hui à ces états généraux.

J'entends dire souvent que nous pourrions faire encore plus et je vous soumetts quatre pistes de réflexion sur lesquelles j'ai demandé à mes services de travailler.

- La formation des futurs professeurs sera prochainement redéfinie ; ce sera l'occasion d'y inscrire la nécessaire sensibilisation de tous les enseignants à une de leurs missions communes : l'éducation à la responsabilité et, par conséquent, en particulier, l'éducation à la sécurité routière.
- Dans les collèges où le caractère transversal de l'enseignement de la sécurité routière peut diluer les responsabilités, j'ai demandé qu'un professeur référent puisse être chargé de coordonner et de rendre plus cohérente notre démarche pédagogique.
- D'autre part, même si l'échec à l'examen de l'ASSR, qui va être profondément modernisé, est lourd de conséquence pour eux, je souhaite, pour motiver encore plus les élèves, qu'une réflexion puisse être menée sur la possibilité de prendre en compte l'assiduité à la préparation de l'ASSR dans la note de vie scolaire qui sera mise en place en classe de 3<sup>ème</sup> pour le brevet des collèges.
- Au lycée enfin, c'est à dire à l'âge où le jeune peut débiter sa formation à la conduite auprès d'une auto-école, je vais inviter les lycéens, à travers les activités des conseils de la vie lycéenne ou des comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté, à participer aux initiatives de sensibilisation menées par les jeunes pour les jeunes, comme par exemple en participant à des opérations « conducteurs désignés ».

Comme vous le voyez, l'Education nationale, qui a déjà su se mobiliser pour cette grande cause, entend s'impliquer pour toujours plus de formation et de prévention.

Mais il existe beaucoup d'autres gisements pour progresser et mettre un terme à trop de situations encore intolérables.

Un certain nombre d'entre eux vont nous être exposés au cours de cette première table ronde consacrée au nouveau comportement des Français sur la route. Je donne sans plus attendre la parole à Monsieur de La Villardière qui va animer nos débats et je vous remercie de votre attention.